



## EXTRAIT DU REGISTRE

**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

### **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DOSSIER N°10 :**

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE  
CADRE DU PLAN D'ACTION DE  
SOUTIEN AU COMMERCE DE  
PROXIMITÉ

#### **Séance ordinaire du 28 Janvier 2020**

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 28 Janvier 2020

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 30**

**Absent : 0**

**Excusés : 5**

**Présents :** Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Sandrine JOVENE, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nathalie SOARES, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration :** Agnès FOSSE (à Bénédicte SALIN), Thierry VALLEIX (à Daniel CHRETIEN), Sébastien LABAT (à Sandrine JOVENE), Jessica CASTEX (à Bruno QUERE), Nancy TRAORE (à Maël FETOUH)

**Absent :**

**Secrétaire :** Monique SOULAT

**DOSSIER N° 10 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION DE SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ**

RAPPORTEUR : Bernard JUNCA

Depuis 2016, la Ville a mis en place de nombreux dispositifs destinés à soutenir et accompagner les commerçants de l'axe Libération, durement impactés par les travaux de création de la ligne D du tramway. Défini comme une priorité majeure pour la ville, ce plan local de soutien au commerce de proximité a été inscrit dans le contrat de co-développement qui lie la Ville et la Métropole. Ces contrats, établis en fonction des besoins des communes, engagent les collectivités sur des moyens humains et financiers pour une période de trois ans. Au Bouscat, cette feuille de route concerne 27 actions pour la période 2018-2020, dont une subvention de soutien au commerce de proximité.

Grâce à la mise en place d'une instance de dialogue et d'information « Groupe Communication Tramway », les échanges réguliers entre la ville et les commerçants ont permis la co construction et la réalisation d'actions d'animations aujourd'hui pérennisées : le défilé de mode des commerçants de l'axe Libération, les animations « marchés de Noël » et « apéritifs musicaux » à la Barrière du Médoc et à la Calypso. Ce travail collaboratif a également concouru à mieux structurer l'action des commerçants en favorisant la création de l'association « Le Village de la Barrière du Médoc », celle de l'« Association des Commerçants de la Calypso-Les Écus », et maintenant celle des commerçants du centre.

En parallèle, des actions visant autant que possible à minimiser l'impact des travaux sur la circulation automobile et le stationnement de la clientèle ont été mises en œuvre auprès des commerçants : création de zone de stationnement dites « Zone Bleue » pour favoriser la rotation des véhicules , mise en place de signalétique de circulation spécifique en orientant vers les zones commerciales, achat de tickets de stationnement PARCUB pour initier de nouvelles habitudes de stationnement et favoriser l'utilisation du parking « Barrière du Médoc-Laharpe ».

Dans le cadre de son règlement d'intervention économique, Bordeaux Métropole a déjà apporté une aide financière au plan d'actions communal en faveur du commerce de proximité pour l'année 2019 et est susceptible d'en apporter une pour l'année 2020.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter des participations financières auprès de Bordeaux Métropole ainsi que tout autre organisme susceptible de subventionner cette réalisation.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 13 octobre 2015 approuvant le schéma de développement économique,

**VU** le règlement d'intervention économique de Bordeaux Métropole,


CONSIDERANT la stratégie de soutien au commerce de proximité que la Ville souhaite mettre en œuvre sur son territoire,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :  
35 voix POUR**

- Article 1 :** Approuve les caractéristiques de l'action, intégré à l'axe 1 schéma de développement économique,
- Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le concours financier de Bordeaux Métropole sous la forme d'une subvention,
- Article 3 :** Dit que les recettes seront inscrites au budget chapitre 74.

Fait et délibéré le 28 Janvier 2020

LE MAIRE,

  
Patrick BOBET

